

PROJET EUROPEEN D'APPUI AU SECTEUR DE LA CULTURE AU BURUNDI

APPEL A CANDIDATURES-FORMATION SUR LES CONTRATS DANS LES ARTS VISUELS

Durée de la formation : 3 jours

Date : Du 28 au 30 Mars 2022

Lieu de la formation : La formation sera en ligne

Public cible : Commissaires, curateurs, agents, galeristes, artistes

Provinces ciblées du Burundi : Bujumbura Mairie, Gitega et Ngozi

Nombre de places disponibles : 20 personnes.

Date limite de soumissions des candidatures : 22 Mars 2022

CONTEXTE

Le **Projet Européen d'Appui au Secteur de la Culture au Burundi PASACC-BU** est un projet qui vise le renforcement des artistes et opérateurs culturels dans leurs initiatives. Cet appui aura un impact significatif sur (i) le secteur culturel, (ii) les organisations de la société civile, (iii) le développement économique et social, la création d'emploi et (iv) l'accès et sensibilisation de la population burundaise aux produits et créations culturels.

Financé par l'Union européenne avec un cofinancement d'Africalia, ce projet de trois ans est mis en œuvre par un consortium de trois organisations dont Africalia, organisation belge de coopération culturelle, cheffe de file et les organisations burundaises Menya Media et la Maison de l'Entrepreneur de l'organisation ADISCO.

C'est dans le cadre de ce projet que l'organisation Menya Media lance un appel à candidatures pour ***une formation en ligne sur les Contrats dans les Arts Visuels***

DEFINITION DE CONCEPT : Arts visuels

Dans le cadre de cet appel, les arts visuels sont entendus comme les arts plastiques. Il s'agit entre autres de la peinture, le dessin, l'architecture, le graphisme, la céramique et sculpture, etc.

OBJECTIF

Objectif global.

A la fin de la formation, les compétences des commissaires, curateurs, agents, galeristes et artistes sont renforcées en élaboration, négociation et exécution d'un contrat relatif aux arts visuels.

Objectifs spécifiques:

Spécifiquement, la formation permettra aux participants à :

- Maîtriser les dispositions légales régissant les arts visuels et le statut professionnel des artistes des arts visuels,
- Maîtriser les contrats pouvant lier les professionnels des arts visuels avec les diffuseurs ;
- Analyser des contrats (afin de se familiariser avec la technique de négociation de contrats, les droits consentis, le lexique et la compréhension d'une entente dans une perspective globale).

A QUI S'ADRESSE CET APPEL

Cette formation est destinée aux commissaires, curateurs, agents, galeristes et artistes opérant dans le domaine des métiers dans les arts visuels.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- 1) Être un commissaire, curateur, agent, galeriste, artiste opérant dans le domaine des métiers relatifs aux arts visuels, (**fournir un CV et/ou autres preuves démontrant l'expérience dans son secteur d'activités**) ;
- 2) Résider dans une des provinces cibles du PASACC-BU : **Bujumbura Mairie, Gitega, Ngozi** (les candidats en provenance des autres provinces ne sont pas éligibles pour cet appel à candidatures) ;
- 3) Être capable de parler, écrire et écouter couramment le français ;
- 4) Télécharger le formulaire de candidature en suivant le lien : <https://bit.ly/3sWS2fY>
- 5) Être disponible pour suivre tout le parcours pédagogique pendant toute la période de la formation.

NB:

- Tout dossier incomplet ne sera pas considéré ;
- Les frais générés par la soumission de votre candidature ne sont pas à la charge du PASACC-BU.
- Un **montant de 10.000 Fbu** correspondant à l'achat des mégas pour une meilleure connexion internet, sera remis à tout participant à la fin de la formation complète.
- **Cet appel constitue une relance, c'est-à-dire que les candidatures enregistrées lors du premier appel restent valides pour la présélection par le Jury**

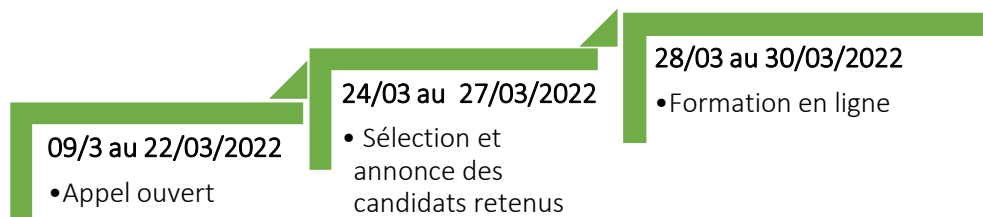
DOSSIER DE CANDIDATURE

- **Le formulaire de candidature dûment complété ;**

- Une lettre de motivation rédigée en français et adressée à Madame la Coordinatrice de Menya Media ;
- Un curriculum vitae actualisé et/ou autres preuves démontrant l'expérience dans le secteur d'activités avec deux personnes de référence ;
- Une attestation de résidence actualisée ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité.

CALENDRIER

- o L'appel à candidatures est ouvert à partir du **09/03/2022 et se clôture le 22/03/2022 à 23h59'**.
- o Aucune candidature ne sera enregistrée passé ce délai ;
- o La formation en ligne est prévue du **28/03/2022 au 30/03/2022 de 10h à 13h00**
- o Assurez-vous que vous disposez d'une bonne connexion internet.
- o Le dossier de candidature comprenant tous les documents requis sera envoyé uniquement à l'adresse suivante avec mention « **PASACC-BU_Contrats dans les Arts visuels** » : info@pasaccburundi.org
- o Toute question en rapport avec cet appel doit être envoyée par courriel électronique uniquement, à l'adresse électronique ci-dessus jusqu'au **21 Mars 2022**.



La date limite pour postuler est le : 22/02/2022!

Télécharger le formulaire de candidature: <https://bit.ly/3sWS2fY>

Questions : info@pasaccburundi.org – Objet du mail: " PASACC-BU_Contrats des Arts visuels "